

policiers qui les envoient. Il est clair que la question du financement est un problème pour plusieurs pays en voie de développement.

24. Parmi les projets particuliers financés par le ministère du Solliciteur général en matière d'application des lois mentionnons le projet d'assistance à la police de la Grenade. Il comporte des éléments de formation du personnel de gestion et d'assistance au réseau national de communication et à la fonction d'identification légale. A la suite du projet de la Grenade, un cours d'administration avancée a été offert à l'école régionale de formation de l'est des Antilles, aux Barbades. Le même ministère a aussi fourni une aide à l'Ouganda, à la Zambie et à la Tanzanie au cours des dernières années sous la forme d'évaluations de leurs procédures policières, de leurs besoins de formation et des structures de leurs organisations. Par l'entremise de son Service correctionnel il a aussi contribué à la formation de personnel carcéral en matière de renforcement des institutions et des droits civils. Tous les projets dans ces domaines ont été entrepris en consultation étroite avec le ministère des Affaires extérieures. Aucun financement de l'ACDI n'a été rendu disponible pour ces projets.

25. De son côté le ministère du Travail a participé au financement de la mise sur pied du Commonwealth Trade Union Council. Cet organisme s'occupe d'éducation sur les questions ouvrières, d'information sur les normes internationales de travail et d'aide à la gestion interne des syndicats.

26. Les parlementaires canadiens participent activement à des contacts et à des échanges avec leurs homologues d'autres pays par l'entremise de l'Union interparlementaire (UIP), de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) et de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPF). Ces associations jouent un rôle important dans la promotion et la défense des droits humains en particulier pour ce qui concerne les droits des parlementaires. L'UIP a mis sur pied à Genève un Centre international de documentation parlementaire qui offre des services de bibliothèque et de documentation et une assistance technique aux pays en voie de développement. L'APC offre aussi les services d'une bibliothèque centrale à laquelle le Parlement canadien a fait une contribution.

27. En qualité de membres des diverses associations parlementaires et dans le cadre de leurs contacts internationaux, les parlements fédéral et provinciaux fournissent, dans une certaine mesure, des stages de formation et de l'aide aux parlements des pays en voie de développement. La Saskatchewan a un programme de formation bien établi. Le Québec, l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse ont, à l'occasion, organisé des stages de